

DELIBERATIONS EXAMINÉES EN CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

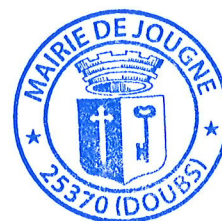
Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

Vu le décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité,

Vu la délibération n° 2022-05-12 en date du 20 juin 2022 du Conseil Municipal,

CONSEIL MUNICIPAL DU 15.05.2025 A 19 H 00

LE MAIRE,
Michel MOREL



N° *	DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES	VOTE
01	Transfert compétence "eau potable" à la CCLMHD	Adoptée Contre le transfert : 12 Pour le transfert : 1
02	Délégation du service public d'eau potable - Lancement de la procédure	Adoptée à l'unanimité des votants
03	Délégation du service public d'eau potable - Election des membres de la commission d'ouverture des plis	Adoptée à l'unanimité des votants
04	Convention pluriannuelle de partenariat de lecture publique - années 2025-2029 entre le Département du Doubs et la Commune de JOUGNE	Adoptée à l'unanimité des votants
05	Encaissement de chèque JURA TRANSBOIS	Adoptée à l'unanimité des votants
06	Renouvellement du serveur « Mairie » et prestations rattachées - Chiffrage FCNET	Adoptée à l'unanimité des votants
07	Demande de portage foncier à l'Etablissement Public Foncier Doubs BFC Exercice du Droit de Prémption Urbain sur les parcelles cadastrées n° AE 312, 321,322	Adoptée à l'unanimité des votants
08	Appel à contribution FSL ET FAAD 2025.	Adoptée à l'unanimité des votants
<u>Questions diverses</u> - Article presse Est Républicain : Permis de construire bâtiment – les Echampés		

- Ordre de passage des délibération modifié en début de conseil par M. le Maire